

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMMUNE DE SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christoly-de-Blaye s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Murielle PICQ, Maire, sur convocation en date du 29 mars 2023.

Présents : Murielle PICQ (Maire), Daniel DEBET (1^{er} adjoint), Géraldine VIRUMBRALES (3^{ème} adjoint), Bernard GRIMÉE (4^{ème} adjoint), Kati BEAU, Thomas BERLINGER, Emilie GLEMET, Carole BABIAN, Elsa QUEYLAT, Francis VITRAS, Valérie CHAMBOUNAUD, Dominique THIBOT, Christian ORGÉ.

Absents excusés : Bruno LESCENE (2^{ème} adjoint) procuration à Bernard GRIMÉE, François BERNY procuration à Géraldine VIRUMBRALES, Eric GOUDONNET procuration à Daniel DEBET, Alexandre SERAN, Cécile BERGOS, Emmanuel MOULIN.

Secrétaire de séance : Géraldine VIRUMBRALES.

DÉLIBÉRATION N° 2023 – 026	Membres	19
MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX.	Présents	13
	Représentés	3
	Votants	16
	Exprimés	16
	Pour	16
	Contre	0

Afin de regrouper les différentes délibérations des tarifs municipaux Madame le Maire propose à l'Assemblée de concentrer en un seul document la présentation de ces tarifs.

Madame le Maire propose également de réévaluer certains tarifs non actualisés depuis plusieurs années, pour tenir compte notamment de l'augmentation des fluides, des matériaux, des hausses appliquées par nos fournisseurs et prestataires, des travaux de rénovation réalisés dans la salle polyvalente Courade.

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet de tableau récapitulatif des tarifs municipaux, étudiés dans le cadre de la réunion de la commission Finances et Gestion du Personnel, réunie le 21 mars 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1111-2, L.2121-29, L.2331-2, L.2331-3 et L.2331-4 ;

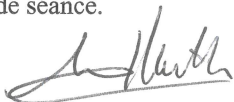
Vu l'avis favorable de la commission Finances et Gestion du Personnel, réunie le 21 mars 2023,

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de fixer les différents tarifs municipaux tel que présenté ci-après en annexe.

VOTE : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Géraldine VIRUMBRALES,
Secrétaire de séance.



Madame PICQ Murielle,
Maire.



TARIFS MUNICIPAUX

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 033-213303829-20230404-DCM_2023_04_04-DE

SERVICES PÉRISCOLAIRES			
Restauration			Au 24/04/2023
	Repas enfant		2.50 €
	Tarif pénalité repas enfant		4 €
	Repas adulte		5.80 €
Garderie			Au 01/09/2023
Suivant quotient familial	1 ^{ère} tranche		1.30 €
	2 ^{ème} tranche		1.35 €
	3 ^{ème} tranche		1.40 €
	4 ^{ème} tranche		1.45 €
	5 ^{ème} tranche		1.50 €
	6 ^{ème} tranche		1.55 €
	Tarif pénalité accueil périscolaire		3 €
PHOTOCOPIES			Au 04/04/2023
	A4 noir et blanc		0.30 €
	A4 couleur		1 €
	A3 noir et blanc		0.60 €
	A3 couleur		2 €
BIBLIOTHÈQUE (vente de livres)			Au 04/04/2023
	Ouvrages jeunesse, album, conte		1 €
	Romans		2 €
DROITS DE PLACES			Au 01/01/2024
Forains	Petits stands	Pinces, grues, confiseries...	35 €
	Moyens stands	Tirs, jeux, pêche aux canards...	40 €
	Grands stands	Machines à sous...	60 €
	Manèges	Enfants, labyrinthe, petit scooter...	90 €
	Grands manèges	Scooter, chenille...	100 €
Cirques	La journée		40 €
Vides greniers - Brocantes	La journée - le mètre linéaire		2 €
Marchés - Terrasses	La journée - le mètre linéaire		1 €
	Le trimestre - le mètre linéaire		10 €
	L'année - le mètre linéaire		35 €
CIMETIÈRE		Durée	2023
Concession funéraire	Tombes (pleine terre) 3,2m ²	30 ans	240 €
	Concession simple en largeur 4,8m ²		360 €
	Concession double en largeur 8m ²		600 €
	Concession et monument funéraire repris		400 €
Case colombarium		10 ans	385 €
		30 ans	770 €
Case caverne		10 ans	485 €
		30 ans	970 €
Jardin du Souvenir	Dispersion des cendres		45 €
PROGRAMMATION VOX (places des spectacles)			Au 01/09/2023
Concert Jazz ou autres	Tarif plein		12 €
	Moins de 16 ans		Gratuit
Spectacle enfant			6 €
Cinéma comme autrefois			Gratuit
Spectacles théâtre ou autres	Tarif plein		12 €
	Moins de 16 ans		Gratuit

BORNE CAMPING CAR		Au 01/04/2023
1 jeton (1 heure d'électricité et 10 minutes d'eau potable soit à 100 litres)		3 €
SALLE POLYVALENTE COURADE		
Location pour les habitants de la commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	100 €	150 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution ménage	200 €	200 €
Location pour les habitants hors commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	220 €	260 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	450 €	550 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution ménage	200 €	200 €
Location pour les associations de la commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	Gratuit	Gratuit
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit
Location pour les associations hors commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	90 €	130 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution ménage	200 €	200 €
SALLE LE VOX (foyer)		
Location pour les habitants de la commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	100 €	150 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution ménage	200 €	200 €
Location pour les habitants hors commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	200 €	250 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	350 €	450 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution ménage	200 €	200 €
Location pour les associations de la commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	Gratuit	Gratuit
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit
Caution salle	500 €	500 €
Caution ménage	200 €	200 €
Partenaires collectivités toujours en semaine	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
Forfait entretien et chauffage	20 €	30 €

SALLE LE VOX (spectacle + foyer)		
Location pour les associations de la commune	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	Gratuit	Gratuit
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit
Caution ménage	300 €	300 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Location pour les associations hors commune collectivités et autres organismes	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour semaine	300 €	350 €
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	400 €	550 €
Caution salle	2 000 €	2 000 €
Caution ménage	300 €	300 €
Location pour des séminaires	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
Forfait séminaire maximum 2 jours en semaine ou week-end	500 €	550 €
1 jour supplémentaire	200 €	250 €
Caution salle	2 000 €	2 000 €
Caution ménage	300 €	300 €
Partenaires collectivités en semaine pour 1 jour	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
Forfait entretien et chauffage	50 €	100 €
Location pour Résidence	Au 01/09/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour en semaine	150 €	200 €
Forfait 3 jours	400 €	550 €
Jour supplémentaire	100 €	130 €
Caution ménage	200 €	200 €
Caution salle	1 000 €	1 000 €
Caution prêt matériel	2 000 €	2 000 €
SALLE ANDRÉ RAMBERT		
Location pour les associations de la commune	Au 04/04/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour en semaine	Gratuit	Gratuit
Location pour les associations hors commune	Au 04/04/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
1 jour en semaine	50 €	70 €
SALLE ROSE		
1 jour en semaine	Au 04/04/2023	
	<i>du 16/04 au 14/10 été</i>	<i>du 15/10 au 15/04 hiver</i>
	50 €	70 €